

EN LUTTE

**ACCORD DANS LES BANQUES**

Les syndicats et l'Association française des banques sont parvenus à un accord : plus 5,58 % pour les 13 premiers niveaux de salaires et plus 3 % pour les autres. Les syndicats regrettent d'être « loin d'un partage de la valeur équitable ».

L'ARC DE TRIOMPHE OCCUPÉ

Mercredi, les personnels de l'Arc de triomphe en grève ont occupé, pendant une heure, le monument et déployé une banderole : « 64 c'est non ! », afin de « réaffirmer leur volonté d'aller jusqu'au retrait », rapportent la CGT culture et la CGT spectacle.

FERMETURE DE LITS

Jeudi, la CGT de l'hôpital psychiatrique de Cadillac (Gironde) a déposé un préavis de grève contre la fermeture de 25 lits aux Gravières, faute d'effectifs médicaux et paramédicaux. « Le résultat de plusieurs années d'immobilisme », dénonce le syndicat.

« Personne ne nous a mis en garde »

SANTÉ AU TRAVAIL

Après un premier scandale sanitaire sur le site Tetra Medical d'Annonay, des salariés du Loiret, probablement surexposés au même gaz dangereux, exigent des réponses.

« **N**otre direction nous a-t-elle utilisés comme des Kleenex ? » Cette question tourne en boucle dans la tête de David (1). Depuis que les 49 ex-salariés de Tetra Medical à Saint-Cyr-en-Val (Loiret) ont appris qu'ils avaient probablement été surexposés à l'oxyde d'éthylène, l'incrédulité succède à la colère. Retour en arrière. Le 15 février, l'Humanité vous révélait l'épée de Damoclès pesant sur les centaines d'ouvriers passés par une autre usine de fabrication de matériel médical stérile du même groupe, à Annonay (Ardèche), depuis la découverte de leur empoisonnement par ce gaz cancérigène, mutagène et reprotoxique (CMR). Une déflagration pour certains souffrant déjà de cancers (dont un reconnu comme maladie professionnelle), de problèmes de fertilité ou devenus parents d'enfants nés avec des malformations.

L'onde de choc de ce scandale sanitaire n'a pas tardé à atteindre l'entreprise sœur basée dans la petite commune du Loiret. Si le site a fermé ses portes, comme celui d'Annonay au printemps 2022, il ne cesse d'occuper les pensées des employés. « Nous savions qu'il s'agissait d'une matière inflammable mais pas que cela pouvait provoquer le cancer », affirme David, responsable logistique qui a passé trente-trois ans chez Tetra Medical à Saint-Cyr-en-Val. « Mon bureau était à 50 mètres de la stérilisation (zone



Tout comme le site du Loiret, celui d'Annonay a fermé ses portes en mars 2022. PHOTOPOR/LE DAUPHINÉ/ÉTIENNE GENTIL

d'utilisation du gaz - NDLR). On avait l'habitude de baigner dans cette odeur désagréable. Je suis inquiet pour ma santé et celle des collaborateurs. Si notre direction avait connaissance de sa dangerosité et nous a laissés sans protection, c'est du foutage de gueule », lance le quinquagénaire.

DES INSTALLATIONS D'UN AUTRE TEMPS

Pour informer le personnel des risques encourus, deux réunions organisées par l'union départementale CGT se sont déroulées en mars. « Ça les a un peu plombés », raconte Sylvie Bertuit, secrétaire de l'union départementale. Des élus du personnel nous ont confirmé que des signalements avaient été adressés au CHSCT au sujet de ce gaz entre 2019 et 2022, mais que cela n'avait pas été suivi d'effets... Nous avons également interpellé la préfecture, la médecine et l'inspection du travail pour les inviter à une réunion le

18 avril car nous sommes face à un problème de santé publique majeur nécessitant, entre autres, la mise en place d'une cellule psychologique. »

Certains employés ont aussi demandé leur dossier à la médecine du travail. Si une fiche d'exposition à l'oxyde d'éthylène figure bien dans celui de Robert, ce qui n'est pas le cas de tous, une seule prise de sang a été réalisée en trente-trois ans, mais ne permettant pas de détecter ce gaz : « J'ai pourtant eu deux accidents du travail, un en 1991 et un autre en 1994 où j'ai subi des brûlures avec l'oxyde et des irritations aux yeux. Je ne me suis pas alarmé », souligne-t-il en feuilletant les documents. « Nous avions la même activité qu'à Annonay et comme eux, pas de masque, ni de gants pour les personnes travaillant en dehors de la stérilisation. Quand j'y allais pour régler un problème, j'en portais un en revanche. » Les questions se bousculent dans la tête de ce



Jeudi 6 avril Entre 7 heures et 10 heures, la Clé des ondes s'associe au collectif. On arrête tout pour une émission spéciale contre la réforme des retraites diffusée sur 16 radios

à travers la France.

Vendredi 7 avril À l'occasion de la Journée mondiale de la santé, l'Amuf, la CFE-CGC, la CGT, plusieurs collectifs et associations appellent à un rassemblement devant le ministère

de la Santé, à 12 h 30, pour exiger des moyens pour l'hôpital public et un meilleur accès aux soins.

Samedi 15 avril L'association Attac, la LDH, la Fondation Copernic, le Syndicat de la magistrature, Droit

au logement organisent des « Assises populaires pour nos libertés ». Une journée de débats qui se tiendra de 10 heures à 17 h 30 à la salle Hénaff de la bourse du travail (29, boulevard du Temple, métro République).

technicien de maintenance qui se souvient d'installations d'un autre temps. « La seule différence avec l'autre usine, c'est que nous n'avons pas de brûleur pour le résidu de gaz mais une pompe qui l'évacuait vers l'extérieur. Nous devons fermer les fenêtres pour ne pas qu'il rentre à nouveau. Nous n'avons pas non plus de capteurs de détection dans l'entreprise, mais des extracteurs d'air fonctionnant 24 heures sur 24. » Comme le confirment plusieurs salariés, un ancien directeur leur avait ainsi recommandé de ne pas manger les champignons et les châtaignes présents aux abords du site.

130 PROCÉDURES POUR PRÉJUDICES D'ANXIÉTÉ

Alors que la valeur limite d'exposition à l'oxyde d'éthylène sur 8 heures est de 1 ppm, elle semble avoir été dépassée. « Pendant un temps, des mesures étaient réalisées une fois par mois : certains dosages étaient à 7, 8, 9 ou 10 ppm, précise Robert. Mais rien n'a été fait par la direction. Un jour, en plein exercice avec les pompiers, on s'est aussi aperçu qu'il y avait une vraie fuite ! Nous exigeons des analyses pour savoir ce que nous avons dans le corps. » Franck, employé au service qualité, aimerait sortir du brouillard. Ce trentenaire qui nourrit un projet d'enfant avec sa compagne craint de rencontrer des problèmes de fertilité. « Je ne suis pas serein à 100 %, euphémise-t-il. Quand je travaillais là-bas, j'ai eu 5 ou 6 crises de vomissements et depuis, plus rien. Tout le monde était en contact avec ce gaz. Personne ne nous a mis en garde alors que même un organisme de certification avait pointé un problème au niveau du rejet de l'oxyde d'éthylène. » Son ex-collègue Sylvie est remontée contre les anciens di-

rigeants. La retraitée, qui a charbonné trente-deux ans chez Tetra Medical, a été l'objet de deux mises à pied en 2021 et 2022 pour avoir dénoncé les conditions de travail. Tous les jours, elle faisait du tri, sans masque, dans une salle où 16 à 18 palettes stérilisées désorbaient cette substance toxique : « J'avais signalé plusieurs fois que ça me gênait car j'étais très asthmatique mais le chef n'en avait rien à faire. L'important, c'était de "produire et encore produire". »

« L'important, c'était de "produire et encore produire". »

SYLVIE, ANCIENNE SALARIÉE

En décembre 2021, elle est frappée par un cancer du sein. « Je n'ai pas fait le lien. Mais s'il y en a un, la Sécurité sociale n'aurait pas dû payer », réfléchit-elle. Trois autres personnes atteintes de cancer se sont signalées à la CGT. Dans le dossier d'Annonay, une enquête préliminaire a été ouverte pour mise en danger de la vie d'autrui et près de 130 procédures pour préjudices d'anxiété sont en cours ou vont être déposées devant les prud'hommes. À Saint-Cyr-en-Val, une cinquantaine de salariés seraient déjà prêts à s'engager sur cette voie, selon Élisabeth Leroux, leur avocate. « Nous allons démontrer qu'ils ont été exposés à un risque élevé de développer une pathologie grave », précise-t-elle, jugeant « terrible que ce scandale sanitaire puisse aussi concerner des enfants à naître ». Contactée par l'Humanité, l'ancienne direction de Tetra Medical n'a pas souhaité nous répondre. Sollicités pour des précisions, le maire de Saint-Cyr-en-Val et la préfecture du Loiret n'ont pas donné suite. ■

CÉCILE ROUSSEAU

Algorithmes, « contremaîtres des temps modernes »

UBÉRISATION Les travailleurs sous les ordres directs de logiciels sont de plus en plus nombreux. Un projet de loi communiste vise à encadrer cette nouvelle forme de management.

« **V**oici ton client », « prends ce chemin », « attention, tu es en retard », « tu es déconnecté »... Voici le type de messages que reçoivent les travailleurs des plateformes, surveillés, dirigés et sanctionnés par des algorithmes. « Ce sont les vrais contremaîtres des temps modernes », résume Pascal Savoldelli, sénateur communiste, auteur d'une proposition de loi sur le management algorithmique, présentée ce mercredi. Composée de trois articles, elle entend proposer une définition juridique de ces programmes informatiques, comme organisation de pouvoir et de contrôle.

LES PLATEFORMES SE CACHENT DERRIÈRE LA MACHINE

Elle suggère aussi de créer une obligation de transparence de ces algorithmes pour les membres du CSE, afin notamment qu'ils ne soient pas source de discrimination. « Il y a déjà eu plusieurs exemples, comme les déconnexions abusives chez Deliveroo, ou les discriminations à l'emploi chez Amazon, pointe Pascal Savoldelli, et à chaque fois l'employeur dit : "Ce n'est pas nous, c'est la machine." Voilà pourquoi on veut replacer l'algorithme dans la chaîne de responsabilité. »

Le secrétaire national du syndicat de VTC INV, Brahim ben

Ali, est venu au Sénat soutenir le texte, qu'il juge très important. « La semaine dernière encore, aux prud'hommes, l'avocat d'Uber nous disait que, permettre un droit de regard sur l'algorithme, ce serait comme demander la recette du

« On se voit réduit à observer le comportement de l'algorithme, et à corriger les dégâts. »

ANTONIO CASILLI, SOCIOLOGUE

Coca-Cola, violer un secret industriel, raconte le syndicaliste. Cela voudrait dire qu'on doit les laisser tout faire ? » Dans cette boîte noire sont en effet enfermées les raisons des déconnexions, comment sont construits les tarifs, pourquoi tel client est attribué à tel chauffeur, même s'il n'est pas le plus proche... Des décisions à l'origine humaines, mais les plateformes se cachent derrière la machine pour préserver le secret sur leurs recettes et masquer le caractère parfois antisocial de leurs décisions.

Aller chercher l'humain derrière l'algorithme et le mettre en lumière est le cœur du travail du sociologue Antonio Casilli, venu lui aussi apporter son soutien à

cette proposition de loi. « J'ai commencé à réfléchir à la gestion algorithmique du travail dès 2016, avec le syndicat CGIL et des élus en Italie. Nous avons pensé alors le concept de contracter, négocier l'algorithme. À l'époque, c'était considéré comme abstrait, mais aujourd'hui on se rend compte de cette nécessité : l'algorithme et ses réglages doivent faire l'objet d'une négociation. »

5 000 MILLIARDS DE PARAMÈTRES DANS CHATGPT 4

Alors, évidemment, le chercheur souligne que de tels audits ne seront pas simples à réaliser, quand ChatGPT 4, par exemple, comporte 5 000 milliards de paramètres. « On se voit réduit à observer le comportement de l'algorithme, et à corriger les dégâts, résume le chercheur. Cette proposition de loi est en tout cas un premier pas, qui va dans le bon sens, et pose les bons termes. »

En effet, Pascal Savoldelli n'ambitionne pas de régler d'un coup tous les problèmes liés à la plateforme de l'économie, mais il entend maintenir le sujet dans le débat public. « Cette proposition de loi peut servir de levier, de béquille, quand il s'agira de faire rentrer dans le droit français la directive européenne sur les travailleurs des plateformes », précise le sénateur. ■

PIERRIC MARISSAL

SÉNAT UNE PROPOSITION DE LOI POUR LES SECRÉTAIRES DE MAIRIE

Le Sénat doit aussi examiner ce jeudi 6 avril une proposition de loi visant à revaloriser le statut de secrétaire de mairie, déposée par les sénateurs du groupe CRCE (communiste, républicain, citoyen et écologiste). « Les secrétaires de mairie sont l'appui technique, administratif et juridique des élus et plus particulièrement du maire », explique la sénatrice communiste Céline Brulin, à l'origine du texte. Or, les communes de moins

de 2 000 habitants peinent à en recruter. L'élue CRCE souhaite donc qu'ils soient « mieux formés et mieux accompagnés ». La proposition prévoit la création d'« un statut d'emploi particulier commun », de faciliter « l'accès aux catégories supérieures de la fonction publique territoriale », ou encore l'accompagnement financier des communes de moins de 2 000 habitants.

(1) Les prénoms ont été changés.